

Les deux Parties se félicitent des activités d'échanges pluridisciplinaires poursuivies en France par les centres d'études canadiennes, notamment ceux de Bordeaux, Dijon.

Elles ont en outre entendu le rapport fait à la Commission Mixte sur l'ensemble des échanges universitaires (chercheurs-enseignants-étudiants).

3 - COOPERATION UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE

a - BOURSIERS FRANCAIS AU CANADA

S'agissant du séjour des étudiants et jeunes chercheurs français au Canada, la Partie française constate que la majorité des boursiers se rend dans ce pays en vue d'y poursuivre des études supérieures débouchant sur un diplôme canadien de 2e ou de 3e cycle après 2 à 4 années de séjour.

Elle émet le voeu qu'un plus grand nombre de candidats français, engagés dans la préparation d'un doctorat en France, puisse bénéficier de ces bourses et propose en conséquence de favoriser les séjours de recherche s'inscrivant dans le cadre des accords interuniversitaires.

La Partie canadienne donne son accord à cette proposition et veillera à maintenir l'équilibre entre séjours de recherche et séjours de perfectionnement.

b - COOPERATION INTER-UNIVERSITAIRE

Les deux Parties rappellent les avantages des relations universitaires structurées et continueront à encourager et faciliter la signature d'accords interuniversitaires. Ces accords devront avoir des objectifs bien déterminés, des moyens de financement clairement identifiés,

W

R

.../...